



**DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°79-2023-067

PUBLIÉ LE 28 AVRIL 2023

# Sommaire

## **DDFIP 79 / Stratégie Coordination Maîtrise des Activités**

79-2023-04-27-00004 - Subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire du chef de la mission Ressources, budget, logistique et travaux immobiliers de la Direction départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres. 27/04/2023 (2 pages)

Page 3

DDFIP 79

79-2023-04-27-00004

Subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire du chef de la mission Ressources, budget, logistique et travaux immobiliers de la Direction départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres. 27/04/2023



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction départementale  
des Finances publiques des Deux-Sèvres**  
44 rue Alsace Lorraine  
**79061 NIORT Cedex 9**

**SUBDELEGATION DE SIGNATURE  
EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

Le chef de la mission ressources, budget, logistique et travaux immobiliers  
de la Direction départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du président de la République en date du 15 février 2022 portant nomination de Mme Emmanuelle DUBÉE en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du 18 février 2020 portant nomination de M. Philippe FERTIER-POTTIER, administrateur général des finances publiques et l'affectant à la direction départementale des finances publiques des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 avril 2023, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Julien ROLLET, administrateur des finances publiques adjoint ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 août 2022, portant délégation de signature du pouvoir adjudicateur à M. Julien ROLLET, administrateur des finances publiques adjoint ;

**DECIDE :**

**Article 1 :**

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par arrêtés de la préfète des Deux-Sèvres en date du 8 août 2022 et du 27 avril 2023 seront exercées par :

Mme Sarah BONNEMAISON, inspectrice principale  
M. Raphaël VIALA, inspecteur principal.

**Article 2 :**

En cas d'empêchement simultané de M. Julien ROLLET et de M. Raphaël VIALA, la délégation de signature qui est conférée à M. Julien ROLLET sera exercée, sans limitation, par Mme Naïg BEGUE, inspectrice des finances publiques, chef du service Budget, immobilier, logistique.

En cas d'empêchement simultané de M. Julien ROLLET et de Mme Sarah BONNEMAISON, la délégation de signature sera exercée par M. Steve MILCENT, inspecteur des finances publiques, chef du service Ressources humaines et M. Mathieu PYEE, inspecteur des finances publiques, chef du service Formation professionnelle/recrutements, pour les dépenses liées aux frais de changement de résidence.

**Article 3 :**

Par ailleurs, et suite au passage dans Chorus au 1<sup>er</sup> janvier 2011, délégation limitée aux seules opérations de validation des demandes d'achat dans CHORUS FORMULAIRES, d'attestation du service fait et d'ordres de payer est consentie à :

Monsieur Stéphane PELLETIER, contrôleur principal des finances publiques affecté dans le service budget immobilier logistique de la direction départementale des finances publiques des Deux-Sèvres ;

Madame Magalie DELPORTE, contrôleuse des finances publiques affectée dans le service budget immobilier logistique de la direction départementale des finances publiques des Deux-Sèvres ;

Monsieur Vincent COLO, agent des finances publiques affecté dans le service budget immobilier logistique de la direction départementale des finances publiques des Deux-Sèvres.

De même, délégation aux opérations de priorisation des crédits et d'affectation sur tranche fonctionnelle dans CHORUS COEUR, est accordée à :

Madame Naïg BEGUE, inspectrice des finances publiques, chef du service Budget, immobilier, logistique ;

Monsieur Stéphane PELLETIER, contrôleur principal des finances publiques affecté dans le service budget immobilier logistique de la direction départementale des finances publiques des Deux-Sèvres.

**Article 4 :**

Le présent arrêté sera adressé à Madame la préfète des Deux-Sèvres (mission de coordination interministérielle).

**Article 5 :**

Le chef de la mission Ressources (ressources humaines, budget, logistique et travaux immobiliers) de la direction départementale des finances publiques des Deux-Sèvres et les agents de la direction départementale des finances publiques bénéficiant d'une subdélégation sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Niort, le 27 avril 2023

Le chef de la mission Ressources de la direction  
départementale des Finances publiques des  
Deux-Sèvres



Julien ROLLET